

## Hôpitaux, santé et assistance publiques à Trois-Rivières, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Le 8 octobre 1697, l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier signait un Concordat avec les sœurs Ursulines de Québec afin de pourvoir Trois-Rivières et ses environs d'un établissement scolaire et d'un hôpital pour les pauvres malades et les soldats. Toutefois, sans la reconnaissance officielle de l'oeuvre d'assistance par le roi, celle-ci restait fragile, aussi l'évêque entreprit-il de convaincre Louis XIV de lui accorder des lettres patentes. Il les obtint au mois de mai 1702. Peu de jours après, étant encore à Paris, le prélat réunit les fonds nécessaires à la constitution d'une rente annuelle de 1 000 livres en faveur de l'hôpital et des servantes de l'oeuvre.

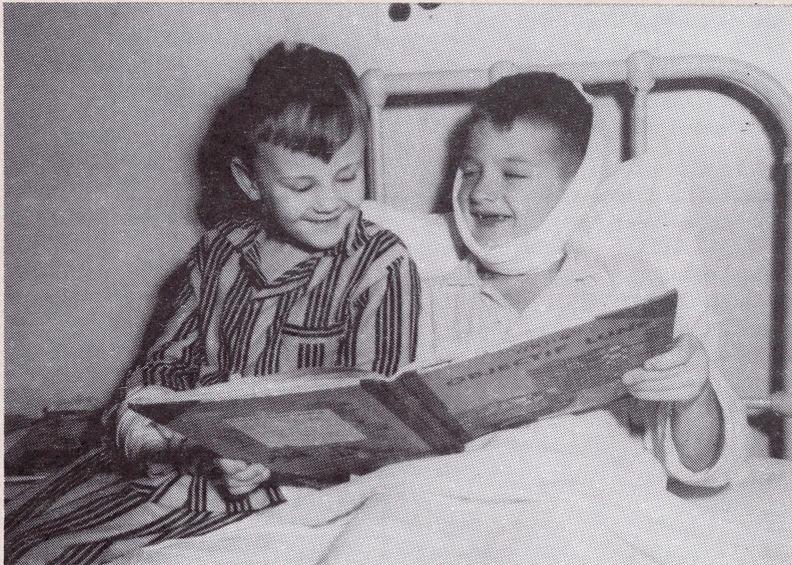
Les débuts furent assurément modestes et, à vrai dire, l'institution conserva cette modestie durant toute son existence. Toujours utile cependant: soins aux pauvres malades, comme l'exigeait sa raison d'être, soins aux ouvriers des Forges du Saint-Maurice, aux soldats, y compris les envahisseurs américains, en 1775-1776. En 1807, après la reconstruction du bâtiment, entièrement détruit par un incendie l'année précédente, les Ursulines acceptèrent de prendre en charge les aliénés, confinés dans des loges, selon l'usage.

Si on ajoute à ces formes de l'assistance sociale, le secours

des enfants abandonnés placés sous la responsabilité des commissaires du district nommés par le gouvernement, les mesures appliquées à Trois-Rivières à l'époque du Bas-Canada ne différaient pas beaucoup de celles que l'ont avait connues sous le Régime français: l'assistance publique relevait des oeuvres caritatives et l'administration locale adoptait les règlements utiles à la préservation de la santé publique. Ces moyens étaient avant tout préventifs et visaient à protéger la population contre les maladies épidémiques. C'est, par exemple, en interdisant aux bateaux d'accoster à ses quais que Trois-Rivières échappa pendant deux ans à l'épidémie de choléra qui se propagea à travers tout le Bas-Canada, en 1832.

Le XIX<sup>e</sup> siècle fut traversé, comme le XVIII<sup>e</sup>, par de nombreuses maladies épidémiques particulièrement ravageuses: variole, scarlatine, diphtérie, fièvre typhoïde, choléra, rougeole. De toute évidence, il fallait renforcer les mesures d'hygiène, isoler les malades, vacciner, bref, appliquer les soins d'une médecine en progrès. Or les besoins augmentaient considérablement, multipliés par les effets de l'industrialisation, l'urbanisation et la concentration

ouvrière, la pauvreté aussi: ils étaient les mêmes qu'à Montréal ou à Québec, mais à une autre échelle. En 1861, une loi obligea les hôpitaux à aménager une salle spécialement pour les variolés. À Trois-Rivières cela se traduisit par la passation d'un contrat entre le conseil municipal et un médecin qui devait procéder à des séances mensuelles de vaccination. Par contre, ce fut en vain que certains Trifluviens réclamèrent l'établissement d'un hôpital pour les marins en transit et les malades contagieux. Néanmoins, en 1866,



Pédiatrie de l'hôpital Saint-Joseph, 12 février 1955  
Deux enfants heureux: Georges Gélinas, 8 ans, affecté d'un mal de gorge, commente sa B.D. de Tintin à Charles Langlois, 5 ans, qui porte un plâtre au bras (Flageol Photo enr.).

le conseil municipal créa un comité de santé pour lutter contre la propagation des maladies. Sans pouvoir, il fut peu efficace, malgré quelques mesures appropriées: interdiction de construire des briqueteries dans les limites de la ville, incitation aux propriétaires d'abattoirs à se regrouper aux confins des zones habitées, prohibition de l'élevage du porc au centre de la ville, obligation de transporter les morts dans les corbillards.

Les épidémies continuaient de frapper. En 1872, une série d'épidémies de variole, de choléra, de scarlatine et de diphtérie se répandirent à travers toute la province. En 1885, la contagion de la variole était devenue dramatique: on dénombra 5 864 décès au Québec, dont un grand nombre d'enfants. Le conseil municipal fit alors appel aux

Soeurs de la Providence pour mettre sur pied un hôpital civique: l'Hôpital temporaire pour varioleux à Trois-Rivières. L'année suivante, les Soeurs de la Providence ouvrirent une clinique pour le dépistage et le traitement des maladies vénériennes.

Les Soeurs de la Charité, filles d'Émilie Gamelin, davantage connues sous le nom de Soeurs de la Providence, arrivèrent à Trois-Rivières en 1864, venant de Montréal pour s'occuper des vieillards, des orphelins, des pauvres et des enfants abandonnés. Quelque vingt ans plus tard, à la demande de l'évêque Lafleche, elles ajoutèrent la dimension hospitalière à leurs activités. Cela se fit en même temps que les Soeurs Ursulines abandonnaient, faute d'appui financier et moral, le secteur hospitalier. En 1886, l'Hôtel-Dieu de Trois-Rivières avait vécu. L'hôpital Saint-Joseph naissait trois ans plus tard.

Entre temps, la Ville de Trois-Rivières avait adopté une mesure capitale pour améliorer la santé publique. En 1886, elle faisait commencer la construc-

# Éditorial

Le 22 février dernier, le Conseil municipal approuvait le projet de politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières et s'engageait à le soumettre à la consultation publique avant son adoption définitive. Pour ce faire, des états généraux de la culture se sont tenus à l'hôtel de ville les 26 et 27 mars. À ces sessions la SCAP était représentée par madame Louise Verreault, monsieur Jean Roy et moi-même. Le projet de politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières, tel que présenté, définit la mission culturelle qu'entend se donner la Ville. Cette mission est accompagnée de cinq orientations rédigées sous forme d'engagements.

C'est avec satisfaction que la SCAP a retrouvé dans ce document l'essentiel de ses attentes en matière de protection du patrimoine architectural et historique, telles qu'elle les avaient exprimées dans son mémoire d'octobre 1991.

En effet, on peut y lire à la troisième orientation: «La Ville de Trois-Rivières reconnaît que son environnement naturel et son patrimoine historique constituent une toile de fond caractéristique de son identité culturelle. Elle admet que la valeur historique et architecturale de son patrimoine bâti apporte au citoyen un témoignage de son passé, une inspiration pour son présent et une continuité pour son avenir.»

Une fois cette reconnaissance établie, il reste à définir et à préciser les actions nécessaires à la mise en oeuvre de cette politique. C'est à cette tâche que se sont employés les quelque cent vingt participants à la journée du 27 mars. Pour sa part, la SCAP a proposé un certain nombre de moyens tels la recherche, la création d'un comité chargé d'élaborer un programme triennal, une réglementation municipale adaptée, l'identification des zones d'intérêt, etc.

La SCAP continuera à suivre de près ce projet car des interrogations demeurent. Ainsi, il faudra vérifier si les plans directeurs actuels et les comités qui les ont créés sont les meilleurs lieux d'arrimage ou bien s'il ne faudra pas innover. La SCAP sera particulièrement vigilante sur la composition du comité permanent ayant pour mandat de superviser l'application de la présente politique culturelle, d'élaborer des plans d'action et de conseiller la Ville en matière d'interventions culturelles. La SCAP veillera à ce que ses objectifs y soient bien défendus et que ce comité fasse le lien avec les autres comités traitant de sujets connexes.

Pierre Jacquelin  
Vice-président

## Le mandat

Depuis l'assemblée générale du 24 avril 1992, le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises et a pris diverses initiatives pour assurer son mandat. La tenue de deux soupers-conférences fut favorisée et a donné des résultats appréciables. La formule, toute simple, avait pour but de faire participer les membres de notre association à une discussion à propos d'un sujet d'actualité et de préparer une intervention publique de la part de la SCAP.

Le sujet de la recherche sur le Centre d'entretien électrique de Hydro-Québec a donné lieu à un riche exposé de monsieur Gino Gariépy de la firme de consultants Bergeron et Gagnon, le 2 décembre 1992. L'échange qui a suivi a alimenté une opinion de notre part sur la démolition du *Repair Shop* et l'inexistence d'une consultation à ce sujet (*Le Nouvelliste*, 9 décembre 1992). Le petit séminaire de Nicolet a fait également l'objet d'une conférence de monsieur Jean Lamotte, architecte à l'emploi du ministère de la Culture. Les propos bien informés du conférencier, les questions et opinions des convives, plus de vingt membres et amis, ont permis la préparation d'un point de vue exprimé dans *Le Nouvelliste* du 20 mars: «Chef-d'oeuvre en péril: le petit séminaire de Nicolet», reproduit dans ce bulletin.

Quelques dossiers, ouverts l'an dernier, sont encore actifs. C'est le cas des archives PFCP dont se charge maintenant monsieur Yvon Martin, directeur des Archives nationales du Québec à Trois-Rivières. De son côté, monsieur Georges Massé devrait mettre fin bientôt au processus du versement des archives de Wabasso aux A.N.Q.

La question de l'aménagement de la rivière Saint-Maurice est encore à l'ordre du jour. Le ballet Hydro-CGBDR (Corporation de gestion du développement de la rivière Saint-Maurice) ne se fait pas toujours sur la pointe des pieds. Parfois même nous croyons plutôt entendre le bruit d'une solide bourrée, sans toutefois la voir. Beaucoup de questions, mais encore peu de réponses. Les nôtres, mais sont-ce seulement les nôtres: pourquoi? pour qui? à quels coûts? à quel prix? Les deux protagonistes doivent y répondre. La démonstration ne doit pas seulement appartenir à Hydro. Les villes doivent prouver leur sérieux en menant des études. En s'y livrant, elles augmenteront leur crédibilité.

Le concours du prix Méritas 1993, une recherche sur les hôpitaux, la santé et l'assistance publiques à Trois-Rivières et le suivi du projet d'une politique culturelle de la part de la Ville de Trois-Rivières complètent le résumé des activités à mettre au bilan de l'équipe.

Jean Roy  
Président

Le Conseil d'administration est également formé, en 1992-1993, de Pierre Jacquelin, vice-président; Jocelyne Murray, trésorière; Louise Verreault, secrétaire; Pierre Bernard, Lionel Boileau et Daniel Robert, conseillers.

*Le patrimoine trifluvien* est une publication de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières inc., casier postal 1391, Trois-Rivières (Québec) G9A 5L2. Tél.: (819) 378-1088.

Éditeur: Jean Roy

Recherche et rédaction: Daniel Robert

Traitement de texte: Pauline Tremblay, secrétaire au département des sciences humaines, Université du Québec à Trois-Rivières

Nous remercions François Guérard pour ses conseils, le ministère de la Culture, division Mauricie-Bois-Francs pour la subvention obtenue dans le cadre du programme «Aide aux organismes en matière de patrimoine»; Yolande Lafèche, o.s.u., directrice du musée des Ursulines; Germaine Blais, o.s.u., archiviste, ainsi que les commanditaires de ce numéro.

Photocomposition et impression: Service de l'imprimerie de l'Université du Québec à Trois-Rivières

BNQ Dépôt légal - 2<sup>e</sup> trimestre 1993

Ce bulletin est distribué gratuitement.



**A.B.I.**

**Aluminerie de Bécancour Inc.**

# Le Prix Méritas 1993

Le prix souligne un effort remarquable dans le domaine de la protection, de l'amélioration ou de la mise en valeur du patrimoine bâti. En 1992, la SCAP a attiré l'attention sur les grandes constructions qui ont meublé l'espace trifluvien au cours des cinq années précédentes. Le vote a désigné la Ville de Trois-Rivières lauréate, pour le stationnement Badeaux.

Les douze derniers mois ont été fertiles en événements heureux et malheureux qui ont grandement marqué le patrimoine bâti. Au chapitre des plaisirs pourraient s'inscrire plusieurs travaux de rénovation et de restauration, d'ampleur variable, il est vrai, effectués avec le souci de préserver l'environnement historique et architectural. À titre d'exemple, il faut noter la rénovation du bâtiment situé à 60, rue des Casernes, par les architectes Labbé et Beauchamp.

Le chapitre des faits tristes regrouperait les récits des nombreux incendies qui ont détruit des bâtiments reconnus pour leur valeur patrimoniale. Pensons ici à la destruction par le feu d'une partie d'un ensemble de bâtiments élevés rue des Forges au lendemain de la conflagration de 1908. Pensons encore à la maison de monsieur Louis-Georges Baril, rue Radisson. Il y a deux ans, la SCAP avait noté la belle rénovation dont le bâtiment avait fait l'objet. Aujourd'hui, tout cela est en ruines. Il s'agit de pertes inestimables qu'il faut pourtant chercher à réparer. Outre le courage, cela requiert parfois une aide que veut apporter le programme Crédit de taxe dans les premiers quartiers de la ville de Trois-Rivières.

La SCAP accorde une grande importance à la qualité de l'insertion de nouveaux bâtiments dans le tissu ancien. En conséquence, il a été décidé de mettre l'éclairage sur quatre constructions nouvelles qui ont particulièrement enrichi le patrimoine bâti du centre-ville de Trois-Rivières. À la suite d'une sélection, le Comité du concours formé de Pierre Jacquelin, Daniel Robert et Jean Roy, a retenu les bâtiments dont les propriétaires sont:

1. Ferron, Jean-Pierre, 720, rue Bonaventure, construction résidentielle.
2. Gestion Laval Lefebvre inc., 160, rue des Forges, construction commerciale.
3. Bronsard & Chartier inc., 1016, Saint-François-Xavier, construction résidentielle.
4. Lampron, Bernard et autres, 1026, rue Sainte-Julie, construction résidentielle.

Les résultats du concours furent dévoilés lors de l'assemblée générale des membres de la SCAP le 23 avril dernier et ont désigné: Gestion Laval Lefebvre inc.



Le récipiendaire du Prix Méritas 1993

## Hôpitaux...

(suite de la page 1)

tion d'un réseau d'égoût et d'aqueduc qui, toutefois, n'allait s'étendre à toutes les zones habitées qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Encore en 1898, on dénombra de nombreux décès dus à la mauvaise qualité de l'eau. Son traitement fit disparaître la fièvre typhoïde.



Hôpital civique de Trois-Rivières, octobre 1918

Le personnel: médecins et gardes-malades (Archives du séminaire de Trois-Rivières).

Les débuts du XX<sup>e</sup> siècle furent plutôt sombres. La tuberculose, cette «peste blanche» appelée autrefois phtisie, gagna en recrudescence. La mise sur pied de la Ligue antituberculeuse (1911) et l'ouverture de dispensaires furent des mesures, somme toute, sans grande efficacité. Aussi fut-on largement démuné de moyens pour lutter contre les ravages de la grippe espagnole, en 1918. À l'occasion d'épidémies, le Comité de santé de la Ville, mettait sur pied un hôpital civique temporaire, louant une maison à l'écart de la ville pour les malades contagieux. Cette fois, l'épidémie fut si grave que les écoles fermèrent du 9 octobre au 18 novembre. L'hôpital civique fut aménagé dans les locaux de l'école Saint-Philippe. Il reçut 203 malades, 42 y décédèrent. La grippe espagnole fit 150 victimes dans la ville.

L'absence d'équipement approprié à la lutte contre les épidémies s'était fait cruellement sentir et l'on vit la nécessité d'une réorganisation du service municipal de santé (1923-1924) et la mise en application d'un programme méthodique contre les maladies contagieuses. La vaccination antivariolique, la distribution de sérum antidiphtérique, un début de la pasteurisation du lait, l'inspection des aliments, diverses campagnes de dépistage et de prévention sont autant de facteurs qui contribuèrent à abaisser le taux de mortalité, particulièrement celui de la mortalité infantile.



Oeuvre des dispensaires de Trois-Rivières

Le dispensaire, pour l'assistance maternelle et «la goutte de lait» est ouvert le 1<sup>er</sup> mai 1923. Le juge A. Désy, président de l'oeuvre, apparaît ici avec les docteurs O.-E. Desjardins et J.-M. Lanneville (Archives du séminaire de Trois-Rivières. Fonds O.E. Desjardins FN-0603).

(suite à la page 6)



L'Association des caisses populaires Desjardins  
de la zone de Francheville

**PARTENAIRE  
DU MILIEU**



**Desjardins**

L'incroyable force de la coopération.

# Brève histoire de l'hôpital des Ursulines

À la fin du 17<sup>e</sup> siècle, Trois-Rivières est un village de 358 habitants. Une partie d'entre eux occupe la trentaine de maisons sises sur le Platon ceinturé par une palissade de pieux alors que les autres habitent la quinzaine de maisons situées à l'ouest, en contrebas du tertre. Dès cette époque la société trifluvienne est diversifiée, ce qu'elle doit à son rôle de chef-lieu de gouvernement. S'y trouvent donc un gouverneur, Claude de Ramesay, des militaires, des servants de l'appareil judiciaire, un notaire, des hommes de métier, des domestiques. Le père Élisée Crey, un récollet, donne les services religieux. Mais Trois-Rivières n'a pas d'hôpital, quoiqu'il arrive qu'un médecin ou chirurgien y soit présent: Aimé Dureau en 1653, Michel Gamelin dit Lafontaine en 1661, Louis Pinard de 1667 à 1695.

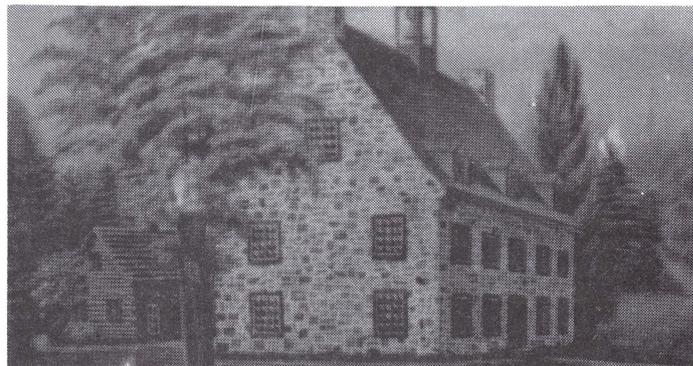
L'éloignement de Trois-Rivières, l'absence d'un hôpital pour les habitants et les soldats alors que les besoins sont nombreux, créés par les guerres, la maladie et les épidémies, et le désir d'une école vont favoriser la venue des Ursulines. De retour d'Europe, le 9 septembre 1697, l'évêque de Québec cherche à les convaincre de fonder deux institutions séparées: un établissement pour l'éducation de la jeunesse et un hôpital. Les religieuses finissent par accepter. Le 8 octobre 1697, l'évêque de Saint-Vallier et les Ursulines signent deux contrats notariés. Le premier, appelé «Concordat» est l'acte de fondation d'un hôpital et d'une école pour les jeunes filles, à Trois-Rivières; le second est un acte de vente d'un terrain et de bâtiments, sur le Platon, par Claude de Ramesay à l'évêque et aux Ursulines. La transaction est de 11 000 livres payables en trois ans, 5 500 par chacune des parties. Un acte capitulaire du 29 décembre 1697 confirme le Concordat. Les religieuses consentent à établir un hôpital de six lits et à pourvoir au soin des malades «les plus nécessiteux». De son côté, l'évêque s'engage à verser une rente annuelle et perpétuelle de 600 livres (100 livres par lit) pour le soutien de l'hôpital, des malades et des religieuses hospitalières.



**Jean-Baptiste de la Croix Chevrières de Saint-Vallier**  
Deuxième évêque de Québec (1688-1727) (Archives nationales du Canada).

Au printemps 1698, les Ursulines sont à Trois-Rivières, installées dans leur maison du Platon. L'hôpital est sitôt mis sur pied. Les patients ne se font pas attendre car une épidémie de fièvre se déclare dès le début de 1699, entraînant le décès du frère récollet Didace Pelletier, le 21 février. Puis, c'est au tour de soeur Sainte-Cécile le Vaillant, le 9 mars et celui de soeur Sainte-Anne en avril 1699.

Les Ursulines éprouvent leurs premières difficultés financières au début du mois d'octobre 1699, ne pouvant effectuer le second paiement sur leur part de 5 500 livres due à de Ramesay. L'acte de vente de 1697 est alors résilié. L'évêque est forcé d'intervenir et, le 10 octobre, rachète à ses frais et aux mêmes conditions les propriétés du Platon. De plus, il acquiert de nouveaux terrains et une maison en construction appartenant à de Ramesay, sur la rue Notre-Dame (des Ursulines) dans le fief Hertel, hors de l'enceinte. Quittant le Platon, à la fin de 1700 ou au début de 1701, les Ursulines s'établissent dans cette maison de 50 pieds sur 30, éclairée en façade par quatre fenêtres au rez-de-chaussée.



**Monastère primitif des Ursulines de Trois-Rivières, 1700-1715**  
Représentation imaginaire. Mère Sainte-Hildegarde, o.s.u. (Germaine Beaudet), en 1947 (Archives des Ursulines de Trois-Rivières).

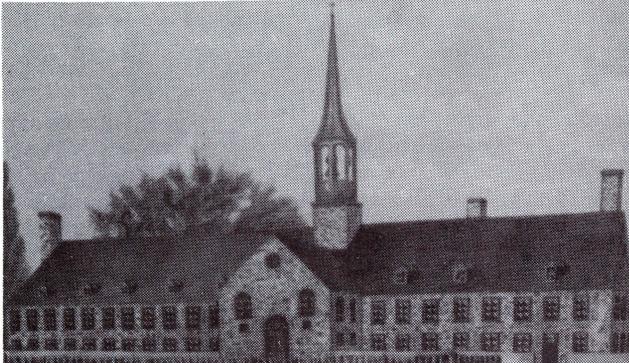
Devenu seul propriétaire des terrains et des bâtiments, l'évêque s'applique à consolider sa fondation. Le 13 octobre 1700, il s'embarque à nouveau pour la France. Logeant au séminaire des Sulpiciens à Paris, dans le quartier Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Vallier, largement occupé par la dispute qui oppose les Jésuites au Pères des missions étrangères à propos de la tribu des Tamanois, réussit à convaincre Louis XIV de signer des lettres patentes en faveur de l'hôpital. Le 31 mai 1701, Louis XIV donne un ordre enjoignant le gouverneur-général Hector de Callières et l'intendant Jean Bochart de Champigny de vérifier si les religieuses sont assurées du revenu nécessaire à leur subsistance et si l'hôpital est financièrement viable. Ensuite seulement le roi acceptera de reconnaître l'établissement pour huit religieuses.

Les efforts déployés par l'évêque qui a constitué des rentes et par les religieuses devenues seigneuses d'un fief à Rivière-du-Loup, le 13 octobre 1701, sont finalement couronnés quand, en mai 1702, à Marly, le roi signe les lettres patentes confirmant l'établissement de l'hôpital des Ursulines. Quelques jours plus tard, le 8 juin 1702, Saint-Vallier signe un contrat notarié, un «Acte de dotation et de fondation» par lequel il transporte au profit de l'hôpital toutes les rentes constituées en sa faveur. L'évêque s'engage ainsi à verser une rente annuelle de 1 000 livres pour le soutien des malades et la subsistance des hospitalières qui «gouvernent et administrent l'Hôtel-Dieu». Il s'agit là d'un texte important car il distingue entre les fonctions et les responsabilités des Ursulines. Les lettres patentes n'arrivent qu'en février 1703, au moment où sévit une grave épidémie de variole. Son ampleur amène d'ailleurs l'intendant, le marquis de Beauharnois, à octroyer une aide de 400 livres à l'hôpital.



**Le meilleur de nous-mêmes**

Au mois de juin 1716, l'évêque de Saint-Vallier est à Trois-Rivières pour inaugurer les nouveaux bâtiments, considérablement agrandis. L'occasion lui est alors donnée de signer devant les notaires royaux Poulin et de Grandmesnil un acte de donation en faveur des Ursulines, dissippant de la sorte toutes les inquiétudes des religieuses et obviant aux difficultés qui pourraient surgir après son décès à propos des titres de propriété de la maison du gouverneur sur le Platon. Le 10 septembre 1721, cette propriété est vendue au roi pour la somme de 4 000 livres; c'est 7 000 de moins que ne l'avait payée de Saint-Vallier à de Ramesay.



**Monastère des Ursulines de Trois-Rivières, 1715-1752**  
Autre représentation imaginaire, exécutée à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des Ursulines à Trois-Rivières, en 1947 (Archives des Ursulines de Trois-Rivières).

Les témoignages sont peu nombreux sur la vie hospitalière à Trois-Rivières. La correspondance atteste des difficultés. Le 16 octobre 1730, l'évêque Dosquet écrit au ministre de la Marine et des Colonies. Faute d'un soutien financier du roi qui, note-t-il, subventionne les autres Hôtels-Dieu de la colonie, le monarque se limitant à défrayer la pension et les soins des soldats, les Ursulines n'ont pu engager d'ouvrier pour faire les récoltes, de telle sorte que Dosquet a dû leur permettre de sortir de leur couvent pour les faire elles-mêmes. Il est vrai que Trois-Rivières est encore un petit village et que les lits de l'hôpital ne sont pas tous occupés. C'est le sens d'une lettre de l'évêque Pontbriand qui ajoute cependant que «les forges voisines fournissent souvent bien des malades». Quant à l'intendant Bigot, informé en 1749 de la volonté des Ursulines de fermer l'hôpital, il s'y objecte car il serait obligé alors d'en ouvrir un autre aux frais de la colonie. Selon lui, le soin des soldats et des ouvriers des forges le rend indispensable. Se faisant menaçant, l'intendant se dit prêt à proposer au roi de réunir les Ursulines de Trois-Rivières à celles de Québec.

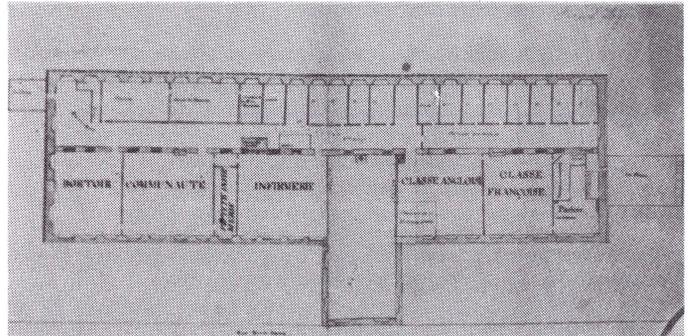
La seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle débute par une catastrophe: l'incendie du 22 mars 1752. Néanmoins, grâce à divers appuis, les Ursulines rentrent dans leur monastère au mois de novembre 1753, entièrement payé en 1756. La décennie est marquée par la guerre et les épidémies de variole et de typhus qui font des ravages. À Trois-Rivières, l'hôpital ne suffit plus. Des lits sont placés à l'intérieur du monastère et même dans la chapelle. La reddition de Montréal est suivie de l'occupation militaire (1760-1764). Le 17 septembre 1764, le régime militaire abolit le gouvernement de Trois-Rivières mais ne change rien au fonctionnement de l'hôpital, nécessaire pour les soldats anglais, de passage ou en garnison. Plus tard, lorsque l'armée d'invasion américaine occupa Trois-

Rivières et affronta les forces royalistes, les 8 et 9 juin 1776, l'hôpital servit à nouveau. Au cours de cette longue période de guerre, l'hôpital des Ursulines s'ouvre aux militaires canadiens, aux soldats britanniques dont des mercenaires allemands ainsi qu'aux soldats américains.

Le cas des 21 soldats américains soignés par les religieuses a donné lieu à l'«affaire de la dette américaine», le gouvernement des États-Unis n'ayant jamais remboursé les «billets du Trésor» américain avec lesquels les soldats payèrent leur hospitalisation. La réclamation des Ursulines, 442 jours de pension à raison de 4 à 10 deniers par jour, les remèdes, les cercueils, s'élevait à 26 livres, 3 sols et 6 deniers, soit environ 104 dollars. Les chroniques ursuliennes aiment à rappeler, à ce sujet, une conversation du procureur des religieuses, le notaire Jean-Baptiste Badeaux avec le capitaine américain William Goforth. Badeaux, notant que les Ursulines n'avaient rien reçu du Congrès américain pour le soin des malades et des blessés, Goforth aurait répliqué: «Qu'elles prennent patience!» Ce à quoi le notaire aurait répondu: «Je vais donc dire à ces dames qu'elles nourrissent vos soldats avec de la patience, nous verrons comme ils seront bien gras.»

#### Difficultés financières et fermeture: 1806-1886

Le siècle commence mal. Le soir du 2 octobre 1806, un incendie ravage le monastère et l'hôpital. Tout est détruit en un peu plus de deux heures. Seuls les murs de pierre ont résisté. La reconstruction débute peu de temps après; en août 1807, les travaux sont passablement avancés. Aussi, les religieuses peuvent-elles enfin revenir occuper le monastère en janvier 1808, après 16 mois d'absence. L'hôpital n'est pas encore prêt, les travaux ayant été suspendus à quelques reprises à cause du manque de matériaux. Toutefois, au mois de novembre 1808, les hospitalières peuvent accueillir à nouveau les malades.



**Plan de l'étage du monastère des Ursulines, reconstruit en 1807**  
L'hôpital est situé au rez-de-chaussée, sous les classes d'anglais et de français (Archives des Ursulines de Trois-Rivières).

L'Hôtel-Dieu est encore le seul hôpital de Trois-Rivières. Ses revenus proviennent principalement des «rentes de France», des dons et des legs privés, des pensions des malades les plus fortunés ou des soldats. Le gouvernement n'a aucun engagement financier à son endroit. En 1801, il adopte l'«Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit et pour le soutien des enfants abandonnés». Les Ursulines vont accepter de prendre soin des aliénés du district de Trois-Rivières et elle reçoivent alors un octroi pour la construction des loges destinées à servir d'asile. S'agissant des enfant abandonnés — ou trouvés — ne dispo-

#### **Gouvernement du Québec**

Le ministre de la Santé et des Services sociaux;  
responsable de la Condition des aînés



#### MOT DU MINISTRE

Source de fierté pour la population trifluvienne, le patrimoine architectural et historique de Trois-Rivières s'inscrit dans une dynamique qui favorise la reconnaissance et le respect de ses acquis afin de mieux promouvoir son développement.

Je suis heureux de m'associer à la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières et je salue cette initiative enrichissante.

Marc-Yvan Côté

sant pas de logement et jugeant l'octroi insuffisant, ils sont laissés sous la responsabilité directe des commissaires chargés de distribuer les secours dans le district. Trois-Rivières n'a pas encore d'institution charitable spécialisé à l'intention des orphelins et des enfants abandonnés. Les Soeurs de la Providence allaient combler cette lacune.

Leur implantation à Trois-Rivières, en 1864, force les commissaires à partager l'octroi gouvernemental entre les deux institutions d'assistance publique. Or, les Soeurs de la Providence élargissent leur secteur d'intervention, si bien qu'en 1885 on pense à elles pour prendre la direction d'un hôpital temporaire pour varioleux. Il ne fait pas de doute que l'on a songé à leur confier la charge d'un hôpital dont Trois-Rivières a le plus grand besoin. L'évêque Laflèche n'est pas le dernier à le croire et favorise le projet. L'hôpital des Ursulines ne convient plus. Trois-Rivières a changé, de même que la région et les besoins ont beaucoup grandi, s'étant accrus dans tous les secteurs de l'assistance publique.

Il serait étonnant que les Ursulines ne l'aient remarqué. Néanmoins, elles entendent bien n'absorber aucune perte financière à la suite des changements visiblement en cours. En septembre 1885, la supérieure des Ursulines demande à l'évêque de Trois-Rivières, Louis-François Laflèche, de venir rencontrer les membres du conseil car, dit-elle, «nous avons des dettes considérables et grand besoin d'argent». En fait, leur ennui vient de ce qu'elles sont les créancières de l'hôpital. Depuis des années, l'argent versé par le gouvernement n'est en fait qu'un remboursement des avances qu'elles ont faites à l'hôpital. De 1 093,60 \$ qu'ils étaient au 31 décembre 1864, les arrérages s'élèvent à 1 975,53 \$ au 31 décembre 1884: l'équivalent d'environ trois ans d'opération. Or, voici qu'en octobre 1885, les commissaires annoncent que la Législature a réduit l'octroi à 1 750,00 \$ par année. C'est moins que les arrérages dus à l'hôpital des Ursulines. C'en est trop. Les Ursulines envisagent la fermeture de l'hôpital le 31 décembre 1885.

Entre temps, l'évêque Laflèche avait demandé au vicaire général et chapelain des Ursulines, Charles-Olivier Caron, de faire enquête. Après avoir examiné de près les revenus et les dépenses de l'hôpital entre 1863 et 1883, il conclut que l'établissement ne saurait se maintenir avec 7 ou 8 malades à 25 cents chacun par jour. Pour rencontrer ses frais, l'hôpital devrait plutôt accueillir 17 patients par jour durant toute l'année. En somme, l'hôpital des Ursulines est trop petit pour survivre.

Aussitôt le rapport déposé, l'évêque de Trois-Rivières intervient auprès des commissaires et du conseil municipal pour que ceux-ci, à leur tour, amènent le gouvernement à agir dans les plus brefs délais. À la fin de décembre 1885, voyant que rien n'a bougé, Laflèche suggère aux Ursulines de repousser la date de fermeture de l'hôpital à février 1886. Il leur demande, par la même occasion, de faire connaître leurs conditions pour le maintien de l'Hôtel-Dieu. Les religieuses réclament 500 \$ par année à titre d'aide supplémentaire, en sus des 25 cents par jour et par malade pour douze lits disponibles, ce qui représente autour de 1 600 \$ d'octroi annuel, soit presque le total de la somme disponible pour le district.

Appelés à se prononcer sur ces exigences, l'évêque et le chapitre de la cathédrale reprendront à peu près la même argumentation que celle du vicaire général: le gouvernement n'acceptera pas et ne peut pas accepter de verser un tel octroi alors qu'il n'accorde que 280 \$ aux Soeurs de la Providence pour le soutien de 75 à 80 vieillards, infirmes, orphe-

lins et enfants trouvés.

Le 24 février 1886, Laflèche autorise les Ursulines à fermer leur hôpital. Dès le lendemain, la supérieure en avise le président des commissaires, Sévère Dumoulin. Puis, le 26, dans une dernière tentative, le maire de Trois-Rivières, H.-G. Mailhot, se rend à Québec pour rencontrer le premier ministre Ross et le supplier d'augmenter l'octroi annuel accordé pour les malades indigents. Il en revient bredouille: «J'ai cru m'apercevoir qu'on était d'opinion que votre hôpital n'était ouvert à peu près qu'aux servantes ayant besoin de se purger.<sup>1</sup>» Le gouvernement refuse de répondre aux demandes des religieuses. Le 28 février 1886, l'hôpital des Ursulines ferme ses portes, après plus de 188 ans d'existence.

Cette fermeture ne doit être que temporaire, croit-on. La communauté a la ferme intention de faire valoir les lettres royales de 1702 et faire reconnaître ses droits acquis pour le maintien d'un hôpital à Trois-Rivières. En avril suivant, les religieuses se disent encore prêtes à rouvrir l'hôpital advenant l'extinction des arrérages et une augmentation de l'octroi annuel. Mais l'évêque a tôt fait de les en dissuader: le 19 avril 1886, il se rend au parloir du monastère et leur déclare: «Mon opinion est que vous ne rouvriez pas votre hôpital maintenant que vous l'avez fermé.<sup>2</sup>» Laflèche soumet néanmoins une proposition aux Ursulines: rouvrir et opérer l'hôpital avec un octroi annuel de 600 \$, et accepter que les arrérages ne commencent à leur être remboursés qu'après l'inauguration d'un nouvel hôpital (Saint-Joseph) confié aux Soeurs de la Charité. La proposition est refusée. Finalement, en juillet 1886, les religieuses semblent avoir abandonné toute prétention à une réouverture de l'hôpital.

1 Lettre du maire H.-G. Mailhot à la supérieure des Ursulines, 28 février 1886 (AUTR, IV-B-1.2-48).

2 AUTR, III-C-2.0-7, 20 avril 1886.

## Hôpitaux...

(suite de la page 3)

La campagne de dépistage de la tuberculose, en 1925, révéla l'état dramatique de la situation. Elle venait après qu'on eut enregistré 34 décès dus à cette maladie, l'année précédente. L'examen de 1 800 personnes montra que 328 d'entre elles étaient atteintes. L'établissement d'un hôpital public destiné aux tuberculeux s'imposait avec acuité. L'hôpital-sanatorium Cooke ouvrit ses portes seulement cinq ans plus tard, le 6 septembre 1930.

La mortalité infantile n'était pas moins préoccupante. En 1934, le taux atteignait un sommet. On constata, de plus, que le nombre de décès était particulièrement élevé chez les enfants recueillis dans diverses circonstances. Les conditions tant à la crèche de l'hôpital qu'ailleurs devaient être améliorées. Il fallait également venir en aide aux mères célibataires. Toutefois, la situation était déjà meilleure lorsque les Soeurs de la Miséricorde vinrent s'installer, en 1944, à Trois-Rivières, sur la rue Joly (entrée ouest de la ville, aujourd'hui dans Trois-Rivières-Ouest). Moins de cinq ans plus tard (1948), elles inauguraient l'hôpital Sainte-Marie, donnant à Trois-Rivières un autre grand hôpital public alors que des intérêts particuliers possédaient l'Hôpital privé de Trois-Rivières, successeurs, en 1946, de l'hôpital Normand-Cross.



CAISSE  
POPULAIRE  
TROIS-RIVIÈRES

1200, rue Royale  
Trois-Rivières, QC  
G9A 5K2

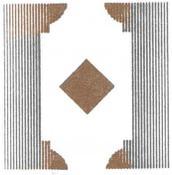
**Serge Bourgeois**  
Directeur général

Tél.: (819) 375-4987  
Télécopieur: (819) 375-2540

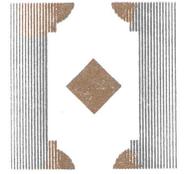


AVEC LES HOMMAGES DE:  
L'Honorable Pierre H. Vincent  
Ministre de la Consommation et des  
Affaires commerciales et  
Ministre d'État (Affaires indiennes  
et Nord canadien)  
Député fédéral de Trois-Rivières

1455, Champlain, suite 210  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5X4  
Tél.: (819) 376-8226  
Fax: (819) 371-3824



## Musée des Ursulines



# L'Hôtel-Dieu vers 1880

L'hôpital est contigu à la chapelle du monastère, une clôture entoure le bâtiment et sa cour. Son entrée se trouve à l'intérieur même du cloître, vis-à-vis une petite boutique d'apothicaire. À proximité de la chapelle, l'«escalier de la Visitation» mène au dortoir des religieuses et tout en haut pend la cloche «du docteur» qui sonne les appels de l'hôpital et annonce l'arrivée du médecin.

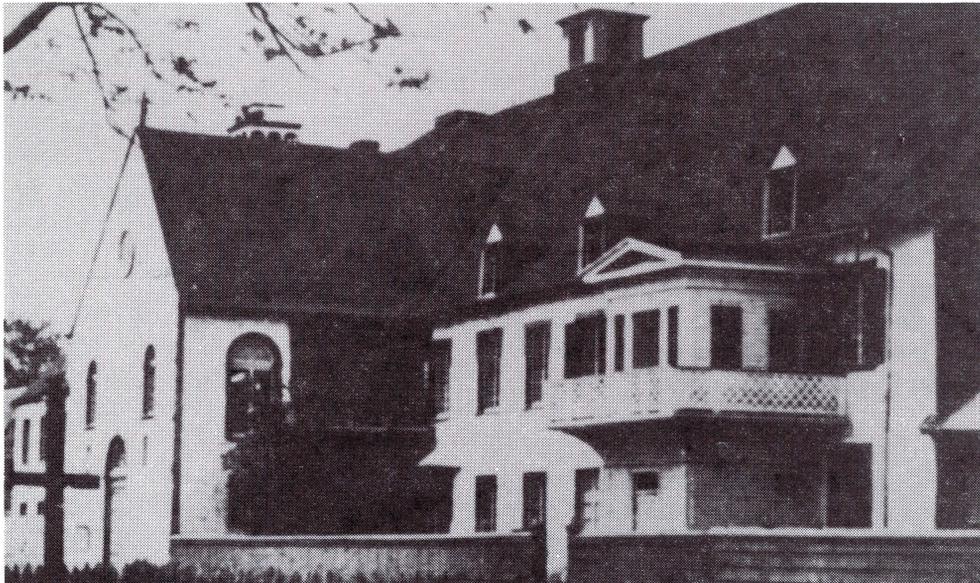
Deux grandes salles divisent l'espace hospitalier: celle des hommes renferme sept lits alors que celle des femmes en contient cinq ou six, selon les époques. On pense que des petites chambres privées, séparées peut-être sommairement des salles, y étaient aménagées. Les lits ont tous la même apparence: un support de bois sur lequel repose une pailasse faite d'une pièce de toile du pays, d'indienne ou de coton remplie de paille, recouverte d'un drap, d'une catalogne et d'un oreiller en plume. Chaque grabataire a un saint titulaire: son nom et une invocation surplombent le lit.

sonnel et des patients.

### Le personnel

Petit de taille, l'établissement nécessite la présence d'un personnel peu nombreux; cinq à six personnes qui sont le médecin visiteur, des domestiques et les religieuses hospitalières.

Le médecin de l'hôpital des pauvres est un médecin visiteur. Présent sur appel, ou lors de sa visite périodique, il soigne gratuitement les malades indigents, ainsi que la loi de l'assistance publique l'y oblige. Reconnaisantes, les religieuses lui offrent occasionnellement une collation et, le jour de son anniversaire, lui donnent un cadeau valant de 5 à 10 dollars. De plus, elles le reçoivent, avec sa famille au jour de l'an. En 1880, Georges-Stanislas Badeaux est le médecin attiré de l'hôpital et de la communauté des Ursulines depuis une quarantaine d'années.



Hôpital des Ursulines de Trois-Rivières, vers 1860

L'une des rares photos anciennes montrant l'aile de l'hôpital (Archives Notman du musée McCord).

Les nombreuses fenêtres favorisent l'aération de la salle et un poêle à bois la réchauffe, au besoin. Le mobilier, reconstruit après l'incendie de 1806, est en partie l'oeuvre d'un ancien serviteur du monastère, Émery Jarry, mort «en odeur de sainteté» lit-on dans la chronique, comme pour montrer la grande estime dans laquelle il était tenu. Ici et là, près des lits, une table, un fauteuil, une chaise; aux endroits stratégiques, un crachoir, un pot de chambre, une souricière. Des attrape-mouches pendent du plafond, tic-tac, tic-tac, l'horloge règle les activités quotidiennes du per-

Recrutés par les religieuses, recommandés par l'évêque et le chapelain, le plus souvent très pauvres et sans ressources, orphelins et orphelines d'âge mûr, les trois domestiques, un homme et deux femmes ont la confiance des religieuses. Ils l'ont acquise grâce à une conduite prudente, réservée, discrète et fidèle. Ils accomplissent toutes les tâches ordinaires: entretien ménager, lessive, transport du bois de chauffage, de l'eau. Avec la permission de la mère supérieure, ils ont accès à la cour et au jardin du monastère, au hangar et à la buanderie. Les servantes accom-

pagent les religieuses (soumises à la règle de la clôture) dans leurs déplacements, surtout là où se trouvent des hommes.



Docteur Georges-Stanislas Badeaux  
Médecin attitré de l'hôpital des Ursulines.

Outre ces travaux, les domestiques prennent également soin des malades, en l'absence des hospitalières. Ils tiennent compagnie aux patients, maintiennent l'ordre, assurent le respect des règlements de l'hôpital. C'est encore eux qui rendent aux hommes les services qui ne conviendraient pas à des religieuses, par exemple les laver, les revêtir, les ensevelir. «L'homme de l'hôpital» ou «la fille de salle» ainsi qu'on les appelle habituellement, reçoivent parfois l'aide d'hommes et de femmes employés à la journée. Ceux-ci accomplissent des travaux ponctuels: lessive, sciage du bois, nettoyage du puits, peinture.

Alors que les serviteurs habitent une petite maison dans les jardins, les servantes logent dans l'hôpital. Levés dès cinq heures du matin, les domestiques reçoivent un salaire quotidien de 5 à 10 cents. Les Ursulines assurent leur pension, nourriture et entretien, évaluée à 10 à 13 cents par jour. Lors de la fermeture, en 1886, Mathilde Laperrière et Esther Dauphinais remplissaient le rôle de servantes.

Les hospitalières sont les Ursulines. En principe, toutes doivent à un moment ou l'autre agir comme infirmières. Mais, à vrai dire, seule une étude des obédiences permettrait de le savoir. Il faut aussi signaler que nous ne connaissons pas davantage leur préparation à remplir leurs tâches. Pour une part, l'apprentissage dut certainement se faire en accompagnant une soeur plus expérimentée. Les chroniques nous

renseignent davantage sur les attitudes commandées par le dévouement et la charité envers le pauvre malade, «un membre souffrant du Christ».

Sitôt que la clochette eut signalé l'arrivée d'un malade — ou d'un blessé — l'hospitalière se rend à l'hôpital. Sa première tâche consiste à observer, à s'informer. Aucune personne atteinte de maladie contagieuse (variole, choléra, scarlatine, méningite, tuberculose, etc.) ne peut être admise. Or ce travail de sélection n'est pas une mince affaire, même pour un médecin, si bien que plusieurs malades contagieux trouvent un lit dans l'hôpital.

Servant d'hôpital général pour la région, l'établissement a pour mission de recevoir tous les malades, sans distinction de religion, de langue, y compris les malades indigents, démunis de moyens pécuniaires pour recevoir les soins à domicile et payer un médecin. Le miséreux se rend à l'hôpital. Il porte avec lui un billet ou certificat de recommandation signé par un médecin de la ville et l'un des commissaires.

Nous les soussignés, juges de paix de sa majesté pour le District des Trois-Rivières certifions à tous qu'il appartiendra que James West Nègre demeurant en cette ville des Trois-Rivières depuis environ trente-six ans est bien malade et infirme, qu'il n'a aucuns moyens pour subsister et qu'il est vraiment un objet de charité digne d'avoir place à l'hôpital de cette ville où les personnes de sa situation reçoivent des secours du gouvernement par l'entremise des commissaires appointés pour ce district.

Trois-Rivières le 17 janvier 1806

L. Proust  
J.-B. Badeaux

Il présente ce billet à l'hospitalière dès son arrivée. Il reçoit ensuite gratuitement la visite du médecin et les remèdes prescrits. S'il est atteint présumément d'une maladie contagieuse, il est placé dans une maison de la ville. Mais tous les malades ne connaissent pas l'indigence. Certains, moins



SOCIÉTÉ  
DE CONSERVATION  
ET D'ANIMATION DU PATRIMOINE  
DE TROIS-RIVIÈRES  
INC.

C.P. 1391, Trois-Rivières  
G9A 5L2

## DEVENEZ MEMBRE DE LA SCAP

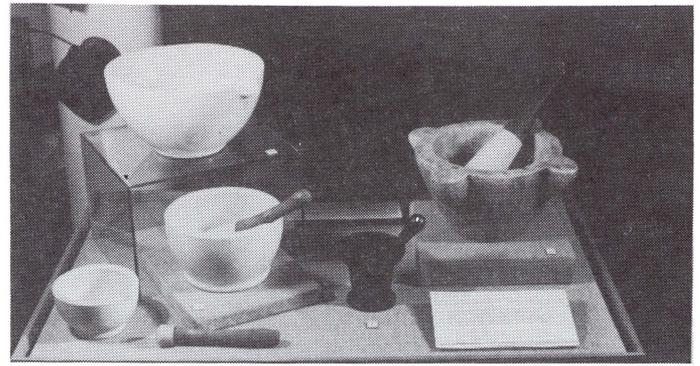
Organisme d'intervention voué à la protection et à la mise en valeur du patrimoine trifluvien, la Société de conservation et d'animation du patrimoine met également sur pied diverses activités à l'intention du public et de ses membres.

Pour devenir membre : 10\$ (membre étudiant); 20\$ (membre régulier); 50\$ (membre institutionnel)



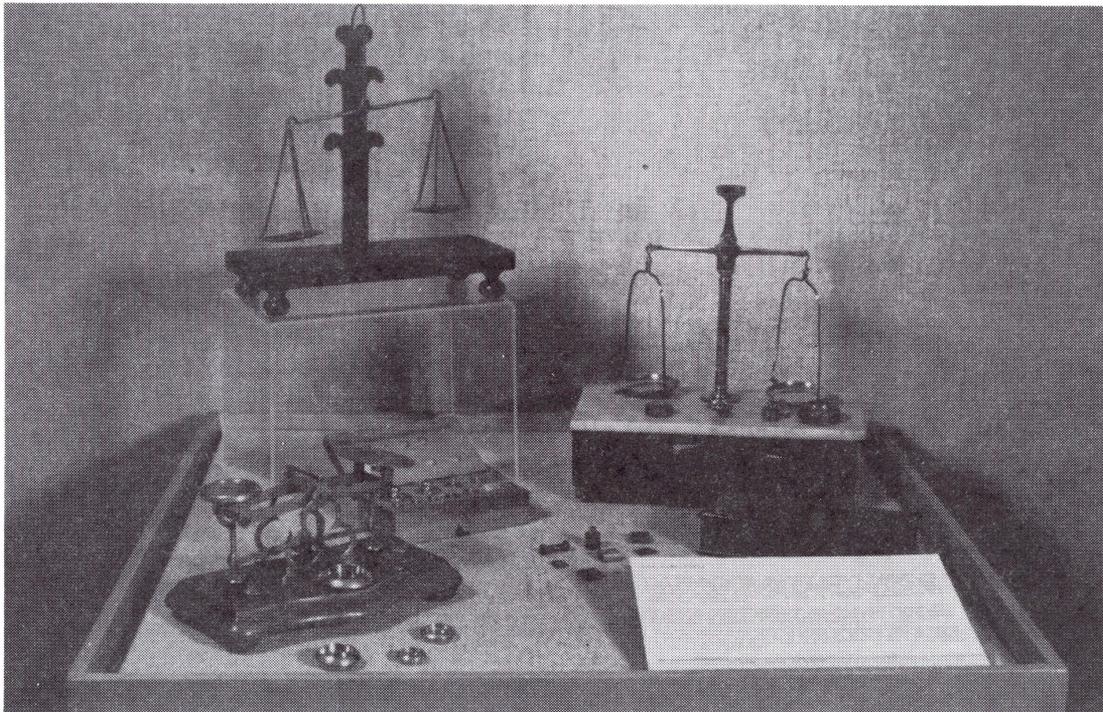
**Chevrettes en céramique, XVIII<sup>e</sup> siècle**  
Très rares aujourd'hui, les chevrettes servaient à conserver les sirops. Celles-ci ont été fabriquées à Rouen, en France (Photo: musée des Ursulines de Trois-Rivières).

démunis que d'autres, y restent sans certificat, à leur propre compte. Ils paient alors une pension de 25 cents par jour, nourriture et entretien, et le coût des remèdes prescrits, 16 cents pour un purgatif par exemple. À l'occasion, l'hôpital procure un lit à un indigent même s'il n'est pas malade: infirme, faible de constitution ou d'esprit, seul, âgé



**Mortiers et pilons, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles**  
Servaient à broyer ou piler certaines substances (par exemple, des herbes) qui entraient dans la préparation des médicaments. Ceux-ci sont en albâtre, en fer et en marbre (Photo: musée des Ursulines à Trois-Rivières).

ou incapable de subvenir à ses besoins. Il est admis au compte d'un curé, d'un notable ou, plus fréquemment à celui des Ursulines. Auquel dernier cas, celles-ci l'hébergent, lui octroyant une chambre privée, en retour de menus services: nettoyage, soins des autres pensionnaires, servant ainsi d'aide domestique.



**Trébuchets, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles**  
Balances de précision, les trébuchets servaient à peser les pilules et autres médicaments (Photo: musée des Ursulines de Trois-Rivières).

Extrait du *Patrimoine trifluvien*, avril 1993, bulletin de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières inc., casier postal 1391, Trois-Rivières G9A 5L2.

Recherche et rédaction: Daniel Robert

Éditeur: Jean Roy

Traitement de texte: Pauline Tremblay

Le musée des Ursulines et la SCAP remercient les commanditaires suivants:  
Monsieur Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec

Monsieur Paul Philibert, député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale  
Monsieur Pierre-H. Vincent, député fédéral de Trois-Rivières  
Monsieur Guy Leblanc, maire de Trois-Rivières  
Aluminerie de Bécancour inc.  
Caisse populaire de Francheville  
Caisse populaire de Trois-Rivières  
Centre hospitalier Saint-Joseph  
Hydro-Québec  
Service de lavage Soucy inc.  
Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie  
Université du Québec à Trois-Rivières  
Versabec

La Mère supérieure (...) a exposé les désirs réitérés de Mlle Éliza O'Connell, malade, en qualité de pensionnaire à notre hôpital et hydropique âgée de 66 ans (...) désirant instamment vivre et mourir avec nous, demande si nous voulons la garder tant qu'elle vivra par la somme qu'elle a donnée à la communauté \$500 en arrivant au mois de novembre dernier. Qu'elle paiera à part son médecin, son enterrement et d'autres dépenses qu'elle voudra faire. Comme sa maladie est augmentée depuis quelques jours, elle demande une réponse immédiate, afin de se pourvoir d'un autre asile avant de devenir plus mal. Selon les apparences, elle ne peut durer longtemps dans l'état où elle se trouve.

Le Chapitre (...) a conclu à la majorité des voix de garder Mlle O'Connell tant qu'elle voudra rester ici et pour la somme donnée, à la condition qu'elle nous donne un écrit qui nous assure que l'argent qu'elle a trouvé bon de nous donner ne nous sera pas redemandé après sa mort.

Chroniques des Ursulines, 24 juillet 1870.

c) Motifs d'admission entre 1880 et 1882: 329 cas

Il est difficile de préciser les motifs pour lesquels les malades sont admis par les hospitalières car les seuls renseignements proviennent des registres d'inscriptions. Or, non seulement les connaissances médicales sont imprécises, mais en sus, les indications qui s'y trouvent confondent souvent symptômes, maladies et traitements.

Purgation: 218; débilité: 22; rhumatisme: 21; consommation: 12; contusions: 7; hydropisie: 7; maladie de coeur: 5; fracture, inflammation des poumons, bronchite, dysenterie, paralysie: 4 chacun; mal de gorge: 3; asthme: 2; autres: 12.

Les victimes d'accidents, fort peu nombreuses, ne sont pas notées ici. Le sont beaucoup plus les patients atteints de maladies infectieuses dues à la contagion, à la contamination de l'eau, aux mauvaises conditions hygiéniques ou, plus généralement, à l'état sanitaire de l'époque. L'année 1880, rappelons-le, se place en pleine période épidémique. Des maladies contagieuses, encore mal connues, se propagent. Ainsi les consommation, inflammation de poumons, phthisie pulmonaire, toutes étroitement liées à la tuberculose. On a noté que plusieurs malades pour «consommation» décédèrent peu de temps après leur arrivée.

Pour traiter les malades, un remède universel: la purgation. La maladie dont ils souffrent nous est inconnue. Toutefois la purgation est en somme le traitement «toutes occasions». Il remplace la saignée. Appliquée suivant la théorie de l'évacuation des humeurs, la purgation se fait généralement par l'ingurgitation d'une boisson (tisane, potion) ou d'une pilule contenant un agent irritant pour le tube intestinal comme, par exemple, l'huile d'olive, d'amande ou de ricin, des drogues laxatives: extraits de fruits ou de légumineuses (pruneaux, rhubarbe) ou encore de végétaux ou de sels minéraux (manne, graines de moutarde). La purgation est particulièrement présente dans les cas de fièvre typhoïde, de dysenterie, de maux pulmonaires. Une multitude d'autres produits: sels, huiles, sirops, crèmes, apparaissent dans les livres de comptes. Le plus souvent: huile d'aspic, de foie de morue ou de castor, sirop d'absinthe, de vinaigre, de merisier; esprit de rhum ou de camphre, sel d'Epsom, de Globert ou de saturne, à quoi il est possible d'ajouter l'opium qui servait sans doute à atténuer la souffrance.

Ainsi que nous l'avons vu, l'hôpital des Ursulines n'était pas uniquement le dernier refuge des moribonds. Les caractéristiques des malades lors de l'admission le démontrent bien. L'hôpital était-il un mouiroir? Sur 825 admis entre 1871 et 1880, 57 moururent à l'hôpital.

## Les malades

a) un achalandage variable

|      | Nombre d'admissions | Nombre de patients par jour | durée de l'hospitalisation |
|------|---------------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1861 | 172                 | 10 à 11                     | 23 jours                   |
| 1869 | 75                  | 7 à 8                       | 38 jours                   |
| 1880 | 128                 | 4 à 5                       | 13 1/2 jours               |
| 1881 | 119                 | 7 à 8                       | 23 jours                   |

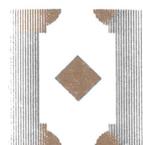
b) caractéristiques des 329 malades hospitalisés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1880 et le 31 décembre 1882

129 hommes dont 67 célibataires et 200 femmes dont 138 célibataires

| âge | 80 et plus: 11 | 40 - 49: 43 |
|-----|----------------|-------------|
|     | 70 - 79: 45    | 30 - 39: 40 |
|     | 60 - 69: 29    | 20 - 29: 74 |
|     | 50 - 59: 45    | 10 - 19: 42 |

## lieux d'origine

- Trois-Rivières: 235
- Paroisses rapprochées: 31  
(Pointe-du-Lac, Sainte-Marguerite, Saint-Maurice, Mont-Carmel, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Cap-de-la-Madeleine, Batiscan, Saint-Étienne)
- Autres paroisses du district de Trois-Rivières: 21  
(rive nord et rive sud)
- Québec: 12
- Montréal: 6
- Autres: 24



Musée des Ursulines

# Le cimetière des pauvres

Situé sur la rue Notre-Dame (des Ursulines), entre la côte de l'Hôpital et la rue de la Poudrière, son existence paraît coïncider avec l'installation des Ursulines à l'extérieur du bourg fortifié. La première inhumation paraît être celle de Jean-Baptiste Perreau, âgé d'environ 17 ans, le 29 octobre 1705. La dernière, celle d'un Amérindien, est datée du 18 juin 1816. Mais il semble, selon certains documents, que l'année 1834 soit la plus probable. Le 5 août 1862, la fabrique de la paroisse de Trois-Rivières acquiert un terrain pour l'érection d'un nouveau cimetière sur le premier coteau, à l'extérieur de la ville. La première inhumation y est faite en 1866. Le 1<sup>er</sup> juin 1868, les Ursulines adressent une requête à l'évêque Thomas Cooke et au juge Polette, de la cour supérieure, afin qu'ils autorisent l'exhumation des corps et des ossements du cimetière des pauvres et leur transfert dans le nouveau cimetière Saint-Louis. Enfin, au mois d'août 1873, les Ursulines vendent le terrain de l'ancien cimetière. En 1917, William Ritchie construit tout près, une maison — encore là — dont la façade regarde l'espace du «cimetière des pauvres».

## Les loges

Afin de venir en aide aux personnes atteintes de maladies mentales, le Parlement du Bas-Canada adopta, en 1801, l'«Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit». L'hôpital des Ursulines, seul établissement de santé publique du district, en prit charge en 1807.



**Les loges des insensés, 1808-1845**  
Situées dans la cour du monastère des Ursulines; elles ont été démolies en 1908 (Archives des Ursulines de Trois-Rivières).

Les conditions différentes de ces malades exigeaient qu'ils soient logés séparément. En conséquence, on construisit une maison située dans les jardins, à l'arrière du monastère. Le bâtiment était divisé en six cellules — ou loges — chacune mesurant huit pieds de longueur, six pieds de largeur et huit pieds de hauteur et possédant une fenêtre d'un pied carré donnant sur l'extérieur. Les portes étaient

doubles, verrouillées et cadénassées. Au-dessus de chacune, une ouverture de 2 pieds 1 pouce de hauteur sur 1 pied 9 pouces de largeur, grillagée en fer, permettait l'aération des loges. Un poêle à bois chauffait le bâtiment alors qu'une fenêtre au-dessus de la porte d'entrée procurait un peu d'aération.

Enfermés dans les loges nuit et jour, les aliénés sortaient de leur isolement quelques jours par mois, lorsque leur état le permettait, pour s'aérer et faire quelques exercices. Trop agités ou jugés dangereux ou tout simplement en état de crise aiguë, on les enchaînait; contrainte rarement utilisée cependant. Il n'existait pas de gardien particulier. Une religieuse ou parfois un engagé, entretenait les loges, faisait le feu, portait la nourriture (pain, viande, patates, laitages), et changeait leurs hardes, généralement une fois par semaine.

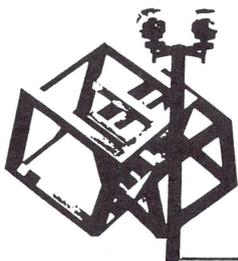
Les commissaires du district qui recevaient un octroi du gouvernement, versaient aux Ursulines une pension quotidienne d'un sol et trois deniers (22 cents environ) par interné et fournissaient le bois de chauffage et la paille pour les grabats. Cela suffisait à peine à payer la nourriture et les frais d'entretien de la maison: ramonage, remplacement de vitres, toile, étoffes, couvertures, pots, tasses de fer blanc. Les Ursulines défrayaient les autres dépenses: soins et remèdes, vêtements aux femmes, blanchissage et raccomodage.

---

## L'Hôpital Saint-Joseph

Estimant nécessaire l'implantation d'une congrégation religieuse dont la mission et la spécialité sont de secourir les enfants abandonnés, les orphelins et les vieillards, les Dames de charité de Trois-Rivières entreprennent, en 1862, des démarches pour amener les Soeurs de la Providence, de Montréal. Deux ans plus tard, le Comité des oeuvres de charité de Trois-Rivières, présidé par Édouard Normand, s'entend avec les religieuses. Elles arrivent le 26 octobre, s'installent d'abord dans une petite maison de la rue Royale, près de la cathédrale, mais déménagent à trois reprises entre 1864 et 1867. Sitôt, elle mettent sur pied l'Oeuvre des soeurs visitatrices et l'Oeuvre de la soupe aux indigents: visites aux prisonniers et aux malades à domicile, distribution de nourriture et de vêtements aux pauvres. Le 1<sup>er</sup> juillet 1865, elles fondent l'Oeuvre des enfants trouvés et prennent alors sous leur protection 27 orphelins et enfants abandonnés. Le mois suivant, elles ouvrent l'asile Saint-Joseph où les vieillards trouvent refuge.

Les religieuses manquent vite d'espace pour l'accomplissement de leurs oeuvres. Aussi, ne tarde-t-on pas à organiser une campagne de souscription publique et à rechercher des terrains pour la construction d'un bâtiment adéquat. Le 15 septembre 1866, les Soeurs de la Providence achètent d'Auguste Larue deux terrains situés à l'angle des rues Saint-Julie et Saint-Thomas. Les désirs d'expansion



Université du Québec à Trois-Rivières

sion vont les forcer à acquérir les terrains voisins. La construction de l'hospice débute peu après, financée en grande partie par le bazar de l'Association des Dames de charité, tenu l'année suivante.



**Hôpital Saint-Joseph, vers 1940**  
Vue d'ensemble prise du séminaire. À gauche, le «nouvel hôpital» (Flageol Photo enr.).

Après avoir ouvert, en 1872, une boutique d'apothicaire pour fournir des médicaments aux pauvres, et après avoir fait l'acquisition, en 1875, d'une maison pour les malades contagieux, sur la rue Sainte-Julie, les Soeurs de la Providence prennent la direction de l'Hôpital temporaire pour varioleux, créé par le conseil municipal de Trois-Rivières en 1885. L'année suivante, elles tiennent une clinique pour le dépistage et le traitement des maladies vénériennes.

Le financement de leurs activités paraît plutôt modeste. En 1885, elles gardent 88 pensionnaires: 25 personnes âgées qui paient leur pension, 51 orphelins et 12 enfants trouvés pour lesquels le gouvernement verse une allocation de 280 dollars. Il existe, cependant, d'autres sources de revenu: dons privés, quêtes publiques dans le diocèse, les profits sur la vente des médicaments et les produits de leur «industrie domestique», et surtout, le bazar annuel qui rapporte, vers-1906-1910, jusqu'à 15,3% du budget de l'hôpital. À ces revenus monétaires s'ajoute le revenu en nature de l'Oeuvre de Saint-Antoine qui donne gratuitement le pain nécessaire.

La fermeture de l'hôpital des Ursulines, le 28 février 1886, conduit au regroupement des oeuvres de charité sous un même toit, comme le veut l'évêque Laflèche. L'asile des Soeurs de la Providence qui sert à la fois de couvent, d'hospice, d'orphelinat et de crèche est à nouveau trop exigü, d'autant plus que le temps est arrivé d'ériger un hôpital. Les travaux débutent le 17 mai 1887 et l'hôpital Saint-Joseph est finalement inauguré au mois de juillet 1889.

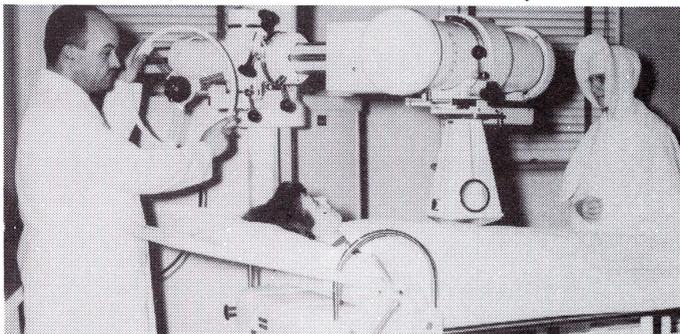
Le 20<sup>e</sup> siècle est là. Les services médicaux augmentent, sans toutefois répondre à tous les besoins, loin s'en faut. Hôpital régional, Saint-Joseph témoigne de l'évolution médicale. Une énumération des principaux faits illustre la pénétration des progrès médicaux et l'amélioration des services qui y sont offerts. En 1905, les docteurs L.-P. Normand et Georges Bourgeois dirigent le premier dispensaire contre la tuberculose; deux ans plus tard, un service d'ambulance, tirée par un cheval, est en opération; en 1910 et 1911, il y a créa-

tion de deux dispensaires à l'intention des enfants tuberculeux et des pauvres qui y reçoivent des soins gratuitement; après l'installation d'un laboratoire de bactériologie en 1909, quatre nouveaux départements naissent à partir de 1912: ophtalmologie, obstétrique, anesthésie et «électricité» (radiologie). Le 1<sup>er</sup> mars 1920, les Soeurs de la Providence ouvrent une garderie pour les enfants des familles pauvres dont les mères travaillent; l'année suivante, c'est au tour d'une clinique pour les maladies vénériennes. En 1923, pendant quelques mois seulement, un nouveau dispensaire, dirigé par les docteurs Ayotte et Tourigny, accueille les tuberculeux.



**Crèche Gamelin, hôpital Saint-Joseph, 20 décembre 1942**  
Les enfants reçoivent la visite du Père Noël qui leur remet de beaux cadeaux, grâce à la générosité des Dames patronesses de l'hôpital et des Chevaliers de Colomb (Flageol Photo enr.).

Les quelque cinquante dernières années furent également marquées par l'introduction de nombreux services: électrocardiographie en 1937, centre régional anti-cancer en 1954, hémodialyse en 1980.



**Centre anti-cancéreux, hôpital Saint-Joseph, novembre 1953**  
Le centre de dépistage et de traitement du cancer est créé pour desservir la population de la Mauricie, soit plus de 200 000 personnes. À gauche, le docteur Jean-Jacques Garneau, radiologiste et radiothérapeute, responsable du centre (Flageol Photo enr.).

Que sont devenus les services d'assistance sociale? La section de l'hospice réservée aux membres du clergé ferme ses portes au début des années 1950, suite à l'implantation des Pères de la Fraternité sacerdotale à Pointe-du-Lac. L'hospice cède la place au pavillon Bourget et au Centre d'accueil Gamelin (1979) pour les personnes âgées. L'orphelinat Saint-Joseph, devenu Ville-Joie-Providence en 1955, a également fermé ses portes au début des années 1960.



**Service Lavage Soucy Inc.**

764, rue Bureau, Trois-Rivières  
Québec, G9A 2N4  
Bur.: (819) 376-3111  
Fax.: (819) 376-5746  
Cell.: (819) 372-7978

Jacques Soucy  
président



**SUMMUM SÉCURITÉ (1991) INC.**

Jacques Soucy  
président

764, Bureau  
Trois-Rivières, QC G9A 2N4

Tél.: (819) 376-3111  
Fax: (819) 376-5746

Au cours des 37 années de son existence, l'asile accueillit 38 pensionnaires: 20 hommes et 18 femmes; 15 y décédèrent: 6 hommes et 9 femmes et 15 autres en sortirent guéris. La majorité des internés n'y passèrent que quelques mois ou quelques années. Toutefois, certains y demeurèrent beaucoup plus longtemps: 10, 12, 14, 18 ans même. La première pensionnaire, Magdeleine Michelin y resta aussi le plus longtemps. Son internement débuta le 8 août 1808 et elle y mourut le 14 juillet 1842.

La présence simultanée d'au moins 8 pensionnaires à certaines périodes: 1833-1837, 1840-1841, et même 9 en mai 1845, imposa parfois la cohabitation. D'ailleurs le nombre insuffisant de loges et le mauvais état du bâtiment avaient amené d'aucuns, en mai 1828, à suggérer le transfert des pensionnaires dans la prison. Le projet n'eut pas de suite. Néanmoins, cela faisait ressortir l'urgence d'un autre établissement. L'Asile de Beauport fondé, les huit pensionnaires des loges quittèrent Trois-Rivières le 4 octobre 1845 pour le nouvel établissement.

#### Recommandation de Catherine Plamondon

Nous soussignés, demeurant en la paroisse de St-François, district de Trois-Rivières, certifions à tous ceux qu'il appartiendra qu'il est à notre parfaite connaissance que Catherine Plamondon, fille mineure âgée d'environ dix-huit ans, issue du mariage de feu Jean Plamondon, écuyer, et de défunte Catherine Guillet, en leur vivant dudit St-François, est actuellement chez son tuteur Augustin Guillet, audit St-François, dans un état de folie qui la rend le plus souvent et pour plusieurs mois de suite (et elle est actuellement) tellement furieuse que ceux qui la gardent sont dans la nécessité de l'enchaîner afin de se garantir de ses transports de fureur pendant lesquels leur vie serait vraiment en danger si elle était libre. En foi de quoi nous avons signé le présent pour servir ce que de raison à St-François, le premier jour du mois de mai de l'année mil huit cent onze.

Signatures: P. Bazin, Brouillet (ptre), Dumoulin, notaire.

Je soussigné, certifie que je fournirai à MM. les commissaires établis pour les personnes dérangées d'esprit, en ma qualité de tuteur, l'entretien nécessaire de Catherine Plamondon ma pupille en état de folie.

Trois-Rivières, 3 mai 1811  
Augustin Guillet  
C. Vézinias, témoin

A.U.T.R. IV. Catherine Plamondon entra le 6 mai 1811 et sortit le 10 février 1825.  
B.1-2-6

## Des faits d'histoire et de patrimoine hospitalier

- 1697 Concordat entre l'évêque de Québec et les Ursulines pour la fondation d'un hôpital à Trois-Rivières (8 octobre). C'est l'Hôtel-Dieu.
- 1700-1701 Les Ursulines quittent le Platon pour occuper le site actuel du monastère.
- 1714-1716 Au printemps 1714, doublement de la superficie du monastère: 100 pieds sur 30; une chapelle de 30 pieds sur 50 est érigée au nord-est de la maison initiale; ajout d'un corps de logis de 80 pieds sur 30, au nord-est de la chapelle: le rez-de-chaussée de cette partie sert d'hôpital.
- 1752 Lundi, 22 mai, le monastère et l'hôpital sont la proie des flammes. On attribue l'origine du désastre à des soldats incendiaires. Les suspects sont soumis à la question par le supplice des brodequins; mais on n'obtient pas de preuve suffisante. L'ensemble des bâtiments est incendié, seuls les murs de pierre restent debout. La buanderie est épargnée. L'édifice de deux étages avec mansardes est reconstruit à partir des murs qui ont résisté.
- 1753-1755 Épidémies de variole et de typhus.
- 1773-1782 Épidémie de syphilis.
- 1775-1776 Invasion américaine. Occupation de la ville de mars à mai et, au mois de juin, bataille de Trois-Rivières.
- 1776-1783 Des troupes britanniques et des mercenaires allemands sillonnent la région, y prennent leurs quartiers d'hiver. Un hôpital temporaire est aménagé, en 1779, dans la maison des gouverneurs, sur le Platon.
- 1795 Adoption de l'«Acte de quarantaine» pour les navires transatlantiques, responsables de la propagation des épidémies européennes au Canada.
- 1801 Introduction au Bas-Canada de la vaccination contre la variole.
- 1806 Le 2 octobre, un incendie ravage à nouveau le monastère et l'hôpital. Cette fois encore, seuls les murs de pierre ont résisté. Le feu consume la maison des serviteurs, l'écurie, le hangar et le bois entreposé; mais il épargne une fois de plus la buanderie.



### PAUL PHILIBERT

Député de Trois-Rivières  
et Adjoint parlementaire au ministre de la  
Main d'oeuvre, de la Sécurité du revenu  
et de la Formation professionnelle

Je suis fier de m'associer à la Société de conservation et d'animation du patrimoine, afin de rendre hommages à ceux et celles qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine régional trifluvien.

Paul Philibert  
Député de Trois-Rivières

- ainsi que la maison servant d'externat. On ne se contente pas de reconstruire. En effet, tout en conservant la même façade de 210 pieds, on ajoute 24 pieds à la profondeur, faisant 50.
- 1868 Inauguration de l'hospice des Soeurs de la Providence (30 septembre). Édifice en pierre de taille de 72 pieds de largeur sur 51 pieds de profondeur (21,9 m sur 15,24 m). Construit sur deux étages, plus les combles, son toit est en pavillon percé de trois lucarnes et surmonté d'un clocheton. Les plans, d'un auteur inconnu, prévoient l'addition de deux ailes.
- 1886 Fermeture de l'hôpital des Ursulines (28 février). Son espace est aménagé à d'autres fins. Une partie est intégrée à la chapelle, agrandie en 1897. L'infirmierie du pensionnat y prend ensuite place jusqu'en 1965. Cette année-là, un second agrandissement de la chapelle fait disparaître une autre partie de l'ancien espace hospitalier. Ce qui en reste est aujourd'hui occupé par le musée des Ursulines, et ce depuis le 14 mai 1982.
- 1889 Inauguration de l'hôpital Saint-Joseph (en juillet). Les travaux ont débuté le 17 mai 1887. Deux ailes sont aboutées à l'hospice pour constituer un seul immeuble en forme de croix. La façade mesure environ 197 pieds (60 m). Un étage est ajouté à l'asile de 1866. L'ensemble est recouvert d'un faux toit en mansarde percé de nombreuses lucarnes.
- 1896 Ouverture du sanatorium-hôtel du docteur Charles De Blois. En 1896, il acheta une vaste résidence, à l'angle des rues des Champs (Laviolette) et Saint-Joseph (Hart), qu'il transforma. Ce n'était pas, selon lui, un hôpital; les maladies contagieuses ou mentales n'y étaient pas traitées. Organisé selon le principe des stations thermales françaises, le sanatorium mettait à la disposition de ses clients fortunés des fontaines d'eau minérale provenant d'une source située à Cap-de-la-Madeleine.
- 1901 Fondation en mai, de l'Association médicale du district des Trois-Rivières, regroupant une cinquantaine de médecins sous la présidence du docteur L.-P. Normand.
- 1904 Agrandissement de l'hôpital Saint-Joseph: aile pour les prêtres malades, infirmes ou retraités, à l'extrémité sud; à l'autre bout, ajout de l'orphelinat et de la buanderie. En 1912, chacune de ces ailes reçoit un étage supplémentaire et on construit une annexe à l'arrière du bâtiment principal.
- 1905 La tuberculose frappe durement la ville de Trois-Rivières. Un dispensaire est ouvert à l'hôpital Saint-Joseph.
- 1907 Fondation de l'École d'infirmières de l'hôpital Saint-Joseph.
- 1912 Le docteur Bourgeois ouvre une clinique privée dans sa résidence, rue Laviolette. Trois années plus tard, il s'associe au médecin de Shawinigan Water and Power Co., Ernest Cross, un protestant. Ils doublèrent la superficie de l'hôpital en 1918. Lors du décès de Bourgeois, l'évêque de Trois-Rivières qui ne voulait pas d'un hôpital protestant dans la ville, demanda au docteur Louis-Philippe Normand de prendre la relève. Devenu hôpital Normand-Cross, il prit le nom d'Hôpital privé de Trois-Rivières en 1946.
- 1918 Épidémie de grippe espagnole.
- 1919 Création du ministère fédéral de la Santé.
- 1920 Ouverture de la garderie de la Providence à l'hôpital Saint-Joseph.
- 1923 Création (le 19 mars) d'un Comité d'hygiène à Trois-Rivières, sous la présidence du juge A. Désy.
- Hôpital Saint-Joseph: ouverture d'un dispensaire pour les tuberculeux, appelé «Centre de démonstration anti-tuberculeux de Trois-Rivières», par les docteurs Wyatt et Tourigny; l'École d'infirmières s'affilie à l'Université Laval.
- 1924 Sur 2 064 Trifluviens et Trifluviennes examinés, on dénombre 422 cas de tuberculose. Le Bureau de santé du Québec enregistre 34 décès dus à cette maladie.



**Hôpital Cooke, novembre 1944**  
Grâce aux fonds reçus de la campagne du Timbre de Noël, le comité du bien-être du sanatorium Cooke met sur pied une bibliothèque d'un millier de volumes, au bénéfice des malades (Flageol Photo enr.).



## **CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE TROIS-RIVIERES**

731, rue Ste-Julie  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 1Y1

## **HOMMAGE DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE LA PROVIDENCE**

**1887 - 1993**

1929 Début des travaux de construction de l'hôpital-sanatorium Cooke (9 septembre). Fondé à l'initiative du Centre de démonstration anti-tuberculeux de Trois-Rivières, la congrégation des Filles de Jésus en assure la gestion; il répond à un pressant besoin d'isoler les tuberculeux à l'extérieur des zones habitées. C'est donc sur un terrain situé, à l'époque, à l'écart du tissu urbain, le long du chemin Sainte-Marguerite, à proximité aussi d'une ligne de chemin de fer, aujourd'hui disparue, qu'il fut édifié. Inauguré le 6 septembre 1930 et agrandi en 1950.

1930 Agrandissement de l'hôpital Saint-Joseph. Oeuvre de l'architecte Jules Caron, le bâtiment de briques de 52 pieds de largeur sur 105 pieds de profondeur, est à l'écart, sa façade donnant sur la rue Champflour. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages abritent la crèche Gamelin qui fermera en 1950. Les Soeurs de la Miséricorde prennent alors le relais.

1935-1936 Le Service d'hygiène du Québec mène, à la demande du conseil municipal, une enquête à Trois-Rivières.

1937 Une mortalité infantile particulièrement élevée: 185 sur 276 enfants, à la crèche Gamelin.

1940 Inauguration du «nouvel hôpital» Saint-Joseph, à l'angle des rues Saint-Prosper et Sainte-Julie (6 octobre). Ses dimensions: 185 pieds x 50 pieds (56,3 m x 15,2 m); une aile de 98 pieds (30 m) prolonge le bâtiment vers l'arrière formant un té.

1944 Les Soeurs de la Miséricorde ouvrent, en juillet, un hôpital pour les mères célibataires dans deux maisons privées sur la rue Joly.



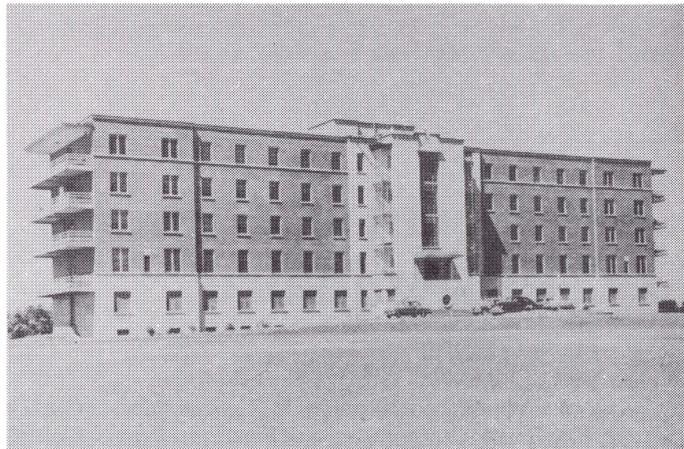
**Hôpital des Soeurs de la Miséricorde, 1945**  
Rue Joly, à l'entrée ouest de la ville (aujourd'hui dans Trois-Rivières-Ouest). Cet établissement a précédé la construction de l'hôpital Sainte-Marie (Flageol Photo enr.).

1945 Le 27 mars, une souscription publique est lancée pour les dépenses de construction et d'aménagement d'un refuge pour les «étrangers indigents». En 1950, 11 900 repas y étaient servis. Cinq ans plus tard, les Frères hospitaliers de l'Ordre Saint-Jean-de-Dieu, continuent l'oeuvre du Gîte lui ajoutant un hospice pour vieillards. L'endettement, le sous-financement, l'absence d'un recrutement par l'ordre qui désire consolider ses forces à Québec conduit à la fermeture en septembre 1970.



**Le Gîte vers 1950**  
Appelé Foyer Saint-Joseph en 1955, situé à 1056, rue Sainte-Julie (aujourd'hui une laverie). (Photo: Archives du séminaire de Trois-Rivières. 0449-2)

1947 Le 5 mai, l'évêque de Trois-Rivières, Maurice Roy, bénit la pierre angulaire de l'hôpital Sainte-Marie.



**Hôpital Sainte-Marie, 1952**  
Inauguré le 4 novembre 1948, cet hôpital est dirigé par les Soeurs de la Miséricorde (Archives du séminaire de Trois-Rivières. 0064-46-11).

**... avec les hommages  
du Conseil municipal**



**Le maire, Guy Leblanc**



La Société Saint-Jean-Baptiste est heureuse de contribuer à la mise en valeur du patrimoine trifluvien.

- 1957 L'Unité sanitaire de Trois-Rivières aménage, en septembre, sur la terrasse Turcotte.
- 1959 Le pavillon des infirmières de l'hôpital Saint-Joseph est inauguré après deux ans de travaux.
- 1961 Le gouvernement du Québec adopte la loi sur l'assurance-hospitalisation.

**Les sources de l'étude:** Les **Archives des Ursulines de Trois-Rivières** renferment les registres des assemblées du Chapitre (actes du conseil), les chroniques du monastère, des registres, des livres de comptes, une correspondance, des notes historiques et un dossier sur l'affaire de la dette américaine. Les **Archives du Séminaire de Trois-Rivières:** Québec (Province de), Département du secrétaire de la Province, Service provincial d'hygiène, *Étude sur la situation sanitaire de la Cité des Trois-Rivières, par le docteur A.-R. Foley, mai 1936, 60 p.*

#### Bibliographie

Alain Gamelin, René Hardy, Jean Roy, Normand Séguin et Guy Toupin, *Trois-Rivières illustrée*. Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières, 1984, 228 p.

Alain Gamelin, *Le Centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, 1886-1986: un siècle de dévouement*. Comité des fêtes du centenaire du Centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, 1987, 99 p.

Raymonde Gauthier, *Trois-Rivières disparue, ou presque*. Québec, Éditeur officiel du Québec/Fides, 1978, 189 p.

Denis Goulet et André Paradis, *Trois cents ans d'histoire médicale au Québec (1639-1939): chronologie des institutions et des pratiques* (502 pages). VLB éditeur, 1992, 527 p.

*Jalons; paroisse de l'Immaculée-Conception, Trois-Rivières, 1678-1978*. Saint-Justin et Montréal, Imprimerie Gagné, 1978, 106 p.

*Les Ursulines des Trois-Rivières, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*. Trois-Rivières, P.-V. Ayotte, 1888-1911, 4 vol.

*Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*. Québec, Presses de C. Darveau, t. 1, 1863, p. 503-507.

## Chef-d'oeuvre en péril: le petit séminaire de Nicolet

En annonçant la solution envisagée par le gouvernement du Québec à propos des ruines du séminaire de Nicolet, le député Richard croyait-il susciter autant de réactions négatives de la part de ses commentants? Quoi qu'il en soit, un des effets de son intervention, effet bénéfique doit-on convenir, aura été de provoquer un renouvellement de l'intérêt porté au petit séminaire. Sa déclaration rappellera

à plusieurs celle, non moins provocante, du maire de Nicolet, Rodrigue Duguay: «Si on ne veut pas procéder à la rénovation de cette partie incendiée, qu'on mette la hache dedans, un point c'est tout.» (*Le Nouvelliste*, 22 janvier 1982). Toutefois, le regain d'intérêt qui se manifesta alors perdit beaucoup d'intensité après que les promoteurs du musée des Religions, réalistes, eurent favorisé un autre site que celui du séminaire pour implanter le musée. Si bien que vingt ans après l'incendie, survenue le 27 mars 1973, beaucoup reste à faire pour convaincre la population et le gouvernement de l'importance d'une restauration adéquate de ce monument historique.

Non pas que rien n'ait été accompli car, par exemple, de nombreuses études ont été menées pour évaluer la qualité du sol et sa capacité de soutenir des constructions. Toutefois, il manque une synthèse des conclusions. Il serait temps de la produire et de la communiquer. Cela aurait pour conséquence immédiate de mettre fin aux spéculations.

Portant ensuite l'attention sur les ruines mêmes, il faut noter que seule l'aile sud fut incendiée et qu'on a procédé à la démolition de la chapelle en 1987. Néanmoins, un regard sur l'aile nord permet d'imaginer l'ensemble. S'il est vrai que le portrait qui s'offre aujourd'hui est peu agréable, il ne livre pourtant pas une situation désespérante. En effet, pour plusieurs, l'étonnement vient moins de l'état actuel des ruines, toujours exposées aux intempéries, jamais protégées, que de leur résistance: la solidité des murs est une des caractéristiques de ce bâtiment. Seule la partie la plus élevée, la moins bien maçonnée parce que située directement sous la couverture, a souffert de façon notable. L'ensemble demande un toit. En conséquence, il n'y a donc pas lieu de donner suite à l'idée d'une démolition partielle des murs, ainsi que le proposait le député provincial de Nicolet.

Grandiose par ses dimensions, original par son architecture, coûteux à l'époque, payé par des donateurs, le séminaire-collège fut construit pour satisfaire aux besoins d'éducation grandissants de la population québécoise. Jusqu'en 1860, année de la fondation du séminaire de Trois-Rivières, il fut la seule maison d'enseignement de ce genre dans cette région-ci du Québec. De plus, pendant longtemps, le séminaire-collège de Nicolet forma des étudiants venant non seulement des diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet, mais d'ailleurs également. Son histoire dépasse largement celle de la région tant elle appartient à celle de la nation. Cela mérite d'être souligné.

Certes il existe d'autres lieux marquants de notre histoire, mais lorsqu'il s'agit d'identifier les principaux témoins de l'histoire de cette région et qu'il faille faire des choix, le séminaire de Nicolet se dresse, sort de l'oubli dans lequel d'aucuns voudraient le jeter irrémédiablement. Le séminaire de Nicolet devient alors un enjeu: celui de la conservation et de la mise en valeur des témoins les plus expressifs de l'histoire de notre partie de l'espace québécois.

Dernier point, enfin. Dans le cas qui nous occupe, le gouvernement du Québec, celui-ci et ceux qui l'ont précédé, se conduit comme un mauvais propriétaire (nous ne dirons rien de la Société immobilière du Québec qui est sa créature). Lorsque les citoyens agissent de la sorte, ils sont contraints par la loi. Par sa conduite peu exemplaire le gouvernement sème le doute sur sa capacité de gérer ce type de dossier. De plus, il donne des signaux inquiétants aux propriétaires de bâtiments historiques.

Il reste, cependant, que le gouvernement ne peut agir seul et il est même urgent de se joindre à lui. Toutefois il est fort à croire que l'appui ne viendra qu'après une affirmation ferme de sa volonté de rechercher une solution respectueuse de la valeur patrimoniale et historique du bâtiment. Cela implique le projet d'une restauration adéquate, utile, fonctionnelle, et la moins coûteuse.

Jean Roy

#### Gabriel Anto

Directeur de district

Versabec Inc.

6036 Notre Dame

Trois-Rivières Ouest, Québec G9A 5A4

Téléphone (819) 375-7397

Télécopieur (819) 375-7398

